



Janvier 2022

## BULLETIN MUNICIPAL N° 09

Dépôt et publication Mairie de St Thomé  
Siret n° 21070300500012 APE 751A

Site Internet : [www.saint-thome.eu](http://www.saint-thome.eu)

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ : LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 a été difficile pour tous, marquée comme en 2020 par la crise sanitaire. Espérons que 2022 marque le retour à une vie « normale ».

Puisque cette année encore, il ne nous a pas été possible d'organiser la cérémonie des vœux à la population, privés à nouveau de ce moment convivial, c'est par l'intermédiaire de ce bulletin qu'en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022. Vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année et plus que jamais vœux de santé pour vous et vos proches.

Nous veillerons à conserver la qualité de vie de notre village et à maintenir le vivre ensemble, fait de tolérance, de solidarité et de respect.

### - RETOUR SUR 2021

#### REPAS DES AINÉS ANNULÉ :

Il n'était pas possible de rassembler, cette année encore, les aînés autour d'un repas en commun. Le CCAS a tenu à maintenir une action en faveur des personnes de 65 ans et plus résidant sur la commune, en leur offrant un colis garni confectionné par le Caveau de Valvignères.

#### DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX AINÉS :

Les personnes ayant réservé leur colis pourront venir le retirer en mairie le vendredi 4 février ou le lundi 7 février aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pour les personnes qui l'ont souhaité, les colis seront portés à domicile.

#### TRAVAUX SUITE AU SÉISME DU 11 NOVEMBRE 2019 :

Les travaux de restauration de l'église sont terminés.

Concernant la chapelle St Sébastien, la toiture en lauzes sera posée en février 2022, il s'en suivra la restauration intérieure (dépose de l'escalier et de la dalle de l'étage) et la rénovation de la fresque réalisée par M.AUCLAIR.

#### ÉCOLE :

- A la rentrée scolaire de septembre 2021, l'effectif de 39 élèves (22 en 2020) a permis l'accueil d'une deuxième enseignante dans le cadre du co-enseignement.
- Depuis septembre, les repas de la cantine sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron située à St Vincent de Barrès.
- Grâce à l'obtention d'une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale de 2 555 €, l'école a bénéficié d'un équipement informatique (1 vidéoprojecteur et 6 tablettes).

#### TERRAIN DU CLAU :

Cet espace a été aménagé avec l'installation d'une aire de jeux, de 2 tables de pique-nique et la création de jeux de boules.

La Région Auvergne Rhône Alpes nous a octroyé une subvention de 9 753 € dans le cadre du programme Bonus Plan de Relance.

### **VALORISATION DU CHEF-LIEU :**

Les employés communaux ont installé un banc en bois Place de l'école et en ont construit un en pierres Rue des Amouriers. Diverses variétés de fleurs ont été plantées en plusieurs endroits.

### **ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE:**

De nouvelles guirlandes et potences murales ont été acquises afin de renouveler le matériel vieillissant.

### **ÉTAT CIVIL 2021 :**

3 naissances : Mathis MALBEC, Louka BRANCHEREAU, Alessio MAROLLE.

5 décès ; Annie FOSSATO le 31 janvier, Roger BAHUCHET le 24 février, Sylvie NÈGRE le 26 mai, Joseph BERTRANDE le 08 juillet, Philippe DESTREHEM le 27 novembre.

1 PACS

### **- PERSPECTIVES POUR 2022**

#### **Poursuite de la valorisation du Chef-Lieu :**

- réglementation de l'accès
- mise en place d'un circuit touristique et de sa signalétique, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal « Porte Sud Ardèche »
- consolidation du calvaire Place du Terrail
- recherche de terrains proches de la mairie pour création de parking

#### **Voirie communale :**

Le goudronnage de quelques tronçons des 17 kms de la voirie communale est inscrit au budget 2022.

La pose de plots routiers LED solaires clignotants bleus est prévue pour matérialiser les passages protégés sur la RD 107.

### **- INFORMATIONS :**

#### **PROGRAMME NATIONAL PONTS :**

En avril 2021, le « programme national ponts » était lancé dans le cadre du plan de relance.

Les communes intéressées pouvaient s'inscrire afin d'obtenir un diagnostic des ouvrages d'art (ponts, tunnels, ..) La commune de Saint-Thomé a été retenue, M. Joël GIRAUD, secrétaire d'Etat à la ruralité s'est déplacé à St Thomé avec Mme ARRIGHI, sous-préfète de l'Ardèche et le CEREMA (Centre d'Etudes chargé de réaliser les diagnostics) le 16 septembre dernier.

Une première intervention du CEREMA est prévue le jeudi 27 janvier pour recenser les ponts communaux.

#### **CIRCULATION SUR LA RD 107 :**

Un permis a été délivré autorisant la démolition de l'habitation située au n° 415, route de Viviers au hameau des Crottes ; ces travaux vont nécessiter une circulation alternée avec la mise en place de feux de signalisation sur la Route Départementale pendant environ 3 semaines à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

#### **MOTION DE SOUTIEN « LIAISON FERROVIAIRE LE TEIL/PONT ST ESPRIT/NIMES AVEC DESSERTE DE LA GARE DE LE TEIL »**

Le Département de l'Ardèche est le seul département de France à ne pas disposer de transport ferroviaire Voyageurs depuis 1973.

La Région Occitanie va créer en 2022 une liaison ferroviaire Voyageurs entre Nîmes et Pont Saint Esprit. Pour des raisons techniques, les trains assurant cette liaison viendront faire demi-tour à la gare de LE TEIL.

A ce jour, il n'est pas prévu que des voyageurs puissent monter ou descendre en gare de LE TEIL, la desserte voyageurs s'arrêtant à la limite de la région Occitanie, c'est-à-dire à la gare de Pont Saint Esprit. La région Auvergne Rhône Alpes, par la voix de son Président, a confirmé la réouverture au service Voyageurs de la ligne ferroviaire « rive droite du Rhône » à l'horizon 2024.

La gare de LE TEIL est desservie par des trains de voyageurs lorsque ceux-ci sont détournés en raison de travaux sur la rive gauche ce qui prouve que cette gare est opérationnelle.

La Municipalité a interpellé le Président de la région Auvergne Rhône Alpes, afin qu'il demande à la SNCF l'organisation, dès 2022, d'une desserte entre Pont Saint Esprit et LE TEIL dans la continuité de la desserte Nîmes/Pont Saint Esprit.

### **URBANISME :**

Certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune **avant d'entreprendre les travaux.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous sommes prêts à recevoir vos demandes d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus rapide, sécurisée et facilement accessible :

<https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=arc#/>

Ce dépôt en ligne n'est pas une obligation.

### **LISTE ÉLECTORALE :**

En vue des élections présidentielles (10 et 24 avril 2022), la date limite d'inscription sur la liste électorale est le 2 mars pour les inscriptions en ligne et le 4 mars pour les inscriptions par courrier ou en mairie.

En vue des élections législatives (12 et 19 juin 2022), la date limite d'inscription sur la liste électorale est le 4 mai pour les inscriptions en ligne et le 6 mai pour les inscriptions par courrier ou en mairie.

### **DÉCHÈTERIES :**

Horaires d'ouverture des déchèteries :

Alba : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Le Teil : le lundi de 14 h à 18 h et du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

A partir d'avril 2022, l'accès aux déchèteries ne sera plus possible pour les professionnels qui devront donc utiliser des structures qui leur sont dédiées.

### **PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :**

Un service de portage de repas à domicile créé par la Communauté de communes permet d'assurer un repas 7 jours sur 7 livré à domicile en liaison froide, aux personnes qui en ont besoin. Toute demande d'inscription au service fera l'objet d'une instruction par le service restauration collective avant acceptation du dossier.

Pour tout renseignement tél : 09 70 65 01 80, [restauration@ardecherhonecoiron.fr](mailto:restauration@ardecherhonecoiron.fr) et/ou retrait d'un dossier de demande, s'adresser à la mairie.

